



APPEL À CONTRIBUTIONS

SANTÉ MENTALE ET ISOLEMENT SOCIAL :
quelles réponses locales face à l'isolement, facteur de souffrances
psychosociales ?

> Jusqu'au 11 janvier 2018

Cet appel à contributions vise à récolter et valoriser vos actions locales pour lutter contre l'isolement social des personnes vulnérables.

Sur quel thème ?

Selon la [Fondation de France](#), plus de 5 millions de Français, soit près de 10% de la population, sont en situation d'isolement social. Cela a des effets sur leur santé physique et mentale. L'isolement social produit de la souffrance psycho-sociale et peut entraîner ou exacerber des troubles psychiques (par exemple, troubles du comportement, anxiété, insomnie, dépression, ...). En tant que facteur défavorable à la santé mentale, il s'agit d'un enjeu de santé publique, autant que de cohésion sociale (voir notamment les travaux de [Jean Furtos](#) et [Paul Jacques](#)).

Le Conseil économique, social et environnemental pointait, dans un [avis](#) en juin 2017, ce phénomène : « cause d'accélération de la perte d'autonomie chez les personnes âgées, facteur aggravant dans des situations de fragilité et de vulnérabilité psychologique, l'isolement social contribue en outre aux renoncements aux soins. Il renforce les inégalités et forme l'une des principales causes du non-recours aux droits. ».

Isolement, santé mentale, territoire et précarité interagissent. Localement, la problématique pour les personnes isolées est de tisser ou maintenir des liens sociaux qui renforcent une bonne santé mentale. Des initiatives associatives, publiques ou citoyennes cherchent à y répondre.

➔ **Quelles sont vos actions locales pour faire face à l'isolement des personnes vulnérables ?**

Ne sont pas concernées par ce recueil d'expériences les cellules d'examen des situations individuelles.

Qui peut répondre ?

Tout porteur ou acteur impliqué dans une démarche de promotion de la santé mentale

Comment ?

Présenter votre action en complétant ce [questionnaire en ligne](#)

Quelles suites ?

- Participation à la capitalisation thématique « Santé mentale et isolement social » (publication au 1^{er} trimestre 2018 d'un Dossier Ressources)
- Intégration des contributions dûment complétées dans le répertoire en ligne [Inspir'Actions](#)

Pour tout renseignement, contacter Clémentine Motard, chargée de projets – clementine.motard@fabrique-territoires-sante.org, 07 78 13 56 37

Fabrique Territoires Santé (ex-Plateforme nationale de ressources ASV) a mené une enquête de capitalisation des démarches Ateliers santé ville en 2015-2016.

La capitalisation, c'est « le passage de l'expérience à la connaissance partageable » (Pierre de Zutter, 1994). Il s'agit de valoriser les savoirs des acteurs de l'action et de les diffuser pour qu'ils soient utiles à d'autres.

Fabrique Territoires Santé propose en 2017 de nouvelles capitalisations thématiques, à partir de vos expériences et projets. Trois capitalisations sont menées, sur les thématiques suivantes : dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et développement local ; santé mentale et isolement social.